L’Ergothérapie au sein de la Plateforme de Répit

Son rôle auprès des aidés

Delphine BALSA

L’ergothérapeute va apprécier les intégrités de la personne, c’est-à-dire ce qu’elle est capable de faire normalement et ses difficultés voire même ses incapacités. Il évaluera également les facteurs environnementaux et les performances de l’usager tant au niveau moteur qu’au niveau sensoriel, cognitif et psychique. Il analyse enfin les besoins et les habitudes de vie. Cette évaluation permettra à l’ergothérapeute de déterminer précisément les situations critiques rencontrées, leur origine et d’apprécier les éventuelles pertes de capacité futures.

Son rôle auprès des aidants

Les besoins des aidants s’articulent autour de l’information, de la mise en place de solutions de répit, de l’entraide et du développement de savoir-faire pour acquérir des habiletés pour prendre soin de leur proche. L’ergothérapeute, avec la compétence « former/informer », semble pouvoir répondre aux attentes des aidants.

Groupe « répit thématique »

Cadre :

- 2 groupes pour l’aidé et 1 pour binôme aidant/aidé
- Sur la plateforme de répit
- 4 personnes maximum (2 couples) + ergothérapeute

Voir planning

Objectifs :

- Stimulation motrice
- Stimulation cognitive
- Echange avec autrui/ communication
- Lien entre aidant/aidé
- Respects
- Valorisation
- Evocation de problématiques au quotidien
- Recherche de solutions
- Prise de recul par rapport à la maladie